

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école des Sentiers, tenue le 14 septembre 2020 à 18 h 30 au 1090, chemin de Château-Bigot, Québec. Lors de cette assemblée plusieurs parents étaient présents ainsi que :

Bédard, Laurence (Directrice adjointe)
Guillemette, Charles-Étienne (Directeur adjoint)
Tessier, Mélanie (Directrice adjointe)

1. Mot de bienvenue

Mme Tessier souhaite la bienvenue à tous et explique les raisons de l'absence de Mme Dufour

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Jacques Goyette et appuyée par madame Édith Gauthier.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 9 septembre 2019
4. Présentation du rapport annuel 2019-2020 par la présidente madame Julie Rodrigue
5. Information de la direction :
 - 5.1 Présentation de l'équipe de direction
 - 5.2 Priorités 2020-2021
6. Rôles et mandats du conseil d'établissement
7. Changements apportés à la Loi sur l'instruction publique par la loi 40
8. Procédure d'élection aux postes de représentants au conseil d'établissement
9. Élection des représentants au conseil d'établissement
 - 9.1 Mandats de deux ans (4 postes à combler)
10. Élection des parents substitués (2 postes à combler) au conseil d'établissement
11. Élection au poste de représentant au comité de parents
12. Élection d'un substitut au comité de parents
13. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

École secondaire des Sentiers
Assemblée générale des parents

3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 9 septembre 2019

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2019 est proposée par madame Édith Gauthier et appuyée par monsieur Jacques Goyette.

4. Présentation du rapport annuel 2019-2020 par la présidente madame Julie Rodrigue

Madame Julie Rodrigue présente le rapport annuel dans lequel sont répertoriés les décisions et travaux du conseil de 2019-2020.

Mme Rodrigue rassure les parents que malgré le contexte COVID, le conseil d'établissement a eu lieu et tient à remercier l'équipe de direction ainsi que l'équipe-école pour leur travail. Elle demande aux parents de composer avec le contexte et les règles exigés par la santé publique et demande de manifester leur appui. Il est également souligné par madame Tessier qu'aucune décision n'a été prise à la légère et que l'enseignement présentiel est la priorité

5. Information de la direction :

5.1 Présentation de l'équipe de direction

Mme Tessier présente l'équipe de direction.

5.2 Priorités 2020-2021

1-Sécurité des élèves : madame Tessier remercie principalement les parents des élèves de secondaire 4 et 5 qui, à la suite d'un courriel de la direction adjointe, ont eu une discussion avec leur jeune sur l'importance de respecter les règles sanitaires en place.

2-Déploiement des mesures d'aide : madame Tessier rassure les parents sur la continuité des savoirs essentiels. Les enseignants ont suivi des formations sur les apprentissages de l'année scolaire précédente afin qu'ils puissent intégrer les savoirs essentiels à leur matière tout au long de l'année scolaire.

Madame Tessier explique également la présence du personnel non enseignant sur le terrain. Ils analysent la situation psychologique de nos élèves et travaillent en lien avec les enseignants. Notre équipe d'enseignants ressources est déjà en action et le co-enseignement débutera la semaine prochaine. Notre gouvernement injectera des sommes pour la mise en place de mesures d'aide tel qu'engager des enseignants pour des groupes de soutien.

3-Projet éducatif : madame Tessier annonce la reprise des travaux du projet éducatif, mais précise que notre priorité est de stabiliser ce le contexte actuel que la COVID génère. Il est cité en exemple l'annonce ministérielle de la relance des activités parascolaires et les contraintes reçues par le centre de services scolaire en lien avec cette reprise d'activité.

6. Rôles et mandats du conseil d'établissement

Madame Tessier fait la lecture des rôles et mandat des représentants au conseil d'établissement.

École secondaire des Sentiers
Assemblée générale des parents

7. Changements apportés à la Loi sur l’instruction publique par la Loi 40

Madame Tessier explique les changements apportés par la Loi 40. L’abolition du conseil des commissaires et la création du conseil d’administration composé de parents, personnel et membre de la communauté. À la question posée séance tenante sur le nombre de parents siégeant sur le nouveau conseil d’administration parents, il est confirmé 5 parents.

8. Procédure d’élection aux postes de représentants au conseil d’établissement

Madame Tessier demande aux parents présents leur intérêt aux postes disponibles (4 postes).

9. Élection des représentants au conseil d’établissement

Madame Tessier agit à titre de présidente d’élection.

9.1 Mandats de deux ans (4 postes à combler)

Mise en candidature :

- Jacques Goyette
- Jean Pierre Martin Sibomana
- Philippe Blondeau
- Anissa Fortier

Puisqu’il y a 4 candidatures, aucune élection n’aura lieu.

10. Élection des parents substitués (2 postes à combler) au conseil d’établissement

Monsieur Goyette propose madame Nancy Bédard. Madame étant absente, un appel lui a été fait afin de confirmer son intérêt. Madame Bédard a accepté le mandat à titre du substitut.

11. Élection au poste de représentant au comité de parents

Mesdames Marie-Josée Gagné et Anissa Fortier agiront à titre de coreprésentantes à raison d’une rencontre sur 2 en alternance.

12. Élection d’un substitut au comité de parents

Aucune élection n’a eu lieu.

13. Levée de l’assemblée

La levée de l’assemblée est proposée par madame Julie Rodrigue et appuyée par monsieur Jacques Goyette à 19 h 27.